



Deces suspect d il y a 21 ans

Par **gomes anna**, le **22/02/2017** à **22:24**

Bonjour,

J'ai perdu un frère il y a 21 ans aujourd'hui. Je n'arrive pas à en faire le deuil ne croyant à son suicide qui, à l'époque, a été classé sans suite. Je souhaiterais savoir la vérité mais je sais pas comment faire. Est-il possible d'ouvrir de nouveau une enquête ? C'est possible ou pas ? Combien coûte une autopsie et est elle possible depuis tout ce temps ?

Lors de ce décès, j'étais mineure. Cela me tiens vraiment à coeur.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **23/02/2017** à **07:56**

Bonjour,

Voyez un avocat qui vous aidera à obtenir le dossier intégral d'enquête.

Pour réouvrir ce dossier, il vous faudra saisir le tribunal donc avoir des éléments nouveaux qui le permettent. Si le juge estime que l'affaire soit réouverte (21 ans plus tard, les espoirs sont quasi-nuls) il pourra alors exiger une autopsie ce qui entraîne aussi l'exhumation du corps, ou du moins ce qu'il en reste c'est à dire quasiment plus rien. Etes-vous prête à subir ce second choc le quel sera aussi très (sinon plus) traumatisant pour vous ?

Je pense que, déjà, le dossier original d'enquête pourra vous aider à faire votre deuil sans avoir à ouvrir une nouvelle enquête.

Par **Visiteur**, le **23/02/2017** à **11:24**

Bonjour,

que ce décès vous ait affecté, c'est très compréhensible. Vouloir faire réouvrir l'enquête juste parce que ce drame ne passe pas, je doute que cela soit une bonne idée !? Et si la vérité était le suicide ? Tout simplement... De toute façon, sans élément probant nouveau, il apparaît évident que rien ne se passera !